

# AGRICULTURES, RURALITÉS ET CONSOMM'ACTEURS

cultivons notre territoire



ven.23 mars 2018 3<sup>ème</sup> JOURNÉE DE LA RURALITÉ Centre de conférence du ValJoly

# **SOMMAIRE**

L'agriculture, un pilier de l'économie du territoire	1 -
Des élus engagés dans l'évolution du monde agricole	2 -
Quelles agricultures demain ?	4 -
Acteurs institutionnels	5 -
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)	6 -
Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais	8 -
Région Hauts-de-France	10 -
Département du Nord	12 -
Agence de l'Eau Artois Picardie	14 -
Parc Naturel Régional de l'Avesnois (PNRA)	16 -
Témoignages	19 -
Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD)	20 -
Agence Biowallonie	22 -
Paysans du Grand Hainaut	24 -
Drive fermier dans l'Aisne	25 -
Ateliers collectifs et participatifs	27 -
« Diversification des productions et des exploitations»	28 -
« Développement des filières et projets collectifs »	30 -
« Transmissions, installations et perspectives »	33 -
« Rôle des consommateurs et des institutions »	35 -
Clôture de la journée ruralité	37 -
Lexique et sigles	39 -

# L'agriculture, un pilier de l'économie du territoire

La Communauté de communes Sud-Avesnois est un EPCI\* qui réfléchit à son devenir depuis plusieurs années, voulant faire de la dimension rurale un outil de développement économique pour en tirer une valeur ajoutée. Le Sud-Avesnois se situe à la croisée des territoires, entre l'Aisne et la Belgique, au carrefour des Hauts-de-France, au cœur de la Grande Thiérache.

Sous l'impulsion de son président, Jean-Luc Pérat et du vice-président en charge de la ruralité, Bernard Navarre, la Communauté de communes Sud-Avesnois (CCSA) trace depuis 2016 son sillon dans l'accompagnement de l'évolution du monde agricole. L'Intercommunalité souhaite apporter sa contribution au maintien et au développement de l'activité agricole sur le territoire et permettre aux exploitants agricoles de trouver la place qui leur revient dans une économie locale et pérenne.

L'ambition de cette 3<sup>e</sup> édition de la Journée de la ruralité est de favoriser la rencontre de l'ensemble des acteurs de la filière et de favoriser une meilleure connaissance réciproque : la Région, qui porte la politique de l'Etat ; le Département ; la Chambre d'agriculture, l'Agence de l'eau, les associations et bien sûr les premiers concernés, les exploitants agricoles, dans la richesse de leur diversité et de leurs attentes. La présentation de ces acteurs sera complétée par des interventions portant témoignage d'expériences innovantes tant du côté français de la frontière - Communauté de communes du Douaisis et collectif « Paysans du Grand Hainaut » - que du côté wallon, avec l'Agence Biowallonie.

Cette meilleure compréhension du rôle de chacun et de la complémentarité possible des actions menées devrait ouvrir le champ des possibles pour les exploitants agricoles porteurs de projets et pour la CCSA dans sa volonté de soutenir les exploitants ou collectifs d'exploitants agricoles et d'accompagner l'agriculture de demain.

Apprendre à mieux se connaître pour avoir envie de travailler ensemble, mutualiser les énergies pour apporter une plus-value à l'agriculture, encourager des voies nouvelles de diversification et des modes de culture différents, soutenir des actions collectives menées par des exploitants agricoles sont autant de pistes de travail ouvertes par cette rencontre, qui vont permettre d'aider à la définition du territoire de demain.

# Des élus engagés dans l'évolution du monde agricole

Mickaël Hiraux, en sa qualité de président du Syndicat mixte du ValJoly, fait part de sa satisfaction d'accueillir les participants sur ce site touristique. Ce dernier salue la présence de Patrick Valois, vice-président du Conseil départemental du Nord en charge de la ruralité, de Benoît Wascat, conseiller régional, de Jean-Luc Pérat, président de la CCSA, de Bernard Navarre, vice-président de la CCSA en charge de la ruralité et organisateur de la journée ; il remercie l'ensemble des personnes présentes.

Mickaël Hiraux souhaite que le débat soit riche et fructueux pour l'avenir du territoire qui « a une carte à jouer autour de l'agriculture ». « Un des objectifs de la ville de Fourmies est de créer une cuisine centrale d'ici cinq ans et pour l'ensemble des collectivités, approvisionnée en priorité par la production locale » a rappelé l'élu, maire de la ville de Fourmies.

En ouverture de la rencontre, Jean-Luc Pérat, président de la CCSA, souhaite la bienvenue aux représentants politiques et institutionnels en charge de l'agriculture et aux exploitants agricoles. Le président remercie les acteurs de leur participation et rend hommage à Bernard Navarre, initiateur de la démarche ainsi qu'à François Louvegnies pour son investissement depuis de nombreuses années, sans oublier Eléonore Mariani, chargée de mission à la CCSA et coordinatrice de la journée.

Cette journée 2018, poursuit Jean-Luc Pérat, s'inscrit dans la dynamique initiée lors de deux précédentes éditions et devrait déboucher sur plus de travail en collectif et en complémentarité. Le président de la CCSA rappelle qu'en 2016, lors de la première édition, quatre thématiques avaient été retenues (économie, agriculture, tourisme et santé) et que la réflexion engagée avait permis à la CCSA d'être la première collectivité à signer dans le département du Nord un contrat de ruralité avec l'Etat.

En 2017, sur le thème du numérique au service du rural, la deuxième journée de la ruralité a débouché sur l'élaboration du SDUS, Schéma Directeur des Usages et Services numériques, validé par la Région en juin 2017. Ce document tend à établir un égal accès à tous les habitants du territoire en matière de services. M. Pérat cite en exemple la mise en place du Réseau de lecture publique qui, de Moustier à Fourmies, offre un service identique de prêt de documents aux adhérents des médiathèques, le tout fédéré par Quentin Simon.

M. Pérat compare l'agriculture au « 5<sup>e</sup> doigt de la main », la portant ainsi au même niveau que l'industrie, l'artisanat, le commerce et le tourisme. Pour les collectivités, ajoute ce dernier, « savoir accompagner les exploitants agricoles, jeunes et moins jeunes qui sont force de proposition, est un véritable enjeu, en lien avec les partenaires dédiés que sont la chambre d'Agriculture, l'ADARTH... afin d'avancer dans le XXIe siècle. L'objectif de la journée est de dire aux exploitants que nous sommes à votre écoute et prêts à les soutenir dans les axes qui se dégageront des échanges ». Le

président a encore précisé que la CCSA se doit d'être un levier pour encourager et soutenir la dynamique de la ruralité. L'Intercommunalité, a-t-il souligné, se situe déjà dans le peloton de tête pour l'amélioration de l'accessibilité des services au public (transport, numérique...).

# Quelles agricultures demain?



Association Développement agricole rural en Thiérache-Avesnois (ADARTH)

## Transmettre et installer, enjeux d'avenir

Le président de l'ADARTH, Damien Carlier, se dit « très sensible » au fait que la CCSA intègre l'agriculture dans le développement économique du territoire et remercie les organisateurs d'accueillir les agriculteurs lors de cette journée.

Reprenant la métaphore de Jean-Luc Pérat, Damien Carlier choisit le pouce comme doigt de la main car, dit-il, c'est celui qui permet la préhension avec tous les autres doigts : « l'agriculture a des cartes à jouer avec les différents secteurs : l'industrie, le commerce, le tourisme... Avec la Chambre d'agriculture, nous serons aux côtés de la CCSA pour construire avec les agriculteurs, favoriser l'expression de leurs projets, travailler collectivement et faire de l'ensemble des agriculteurs des co-acteurs ».

Le projet agricole du territoire s'adresse à tous les agriculteurs sans exclusive et devra s'adosser à l'ensemble des types d'agriculture. La pyramide des âges du monde agricole montre la nécessité d'une réflexion dans les 10 ans à venir sur les questions de l'installation et de la transmission. Ce volet sera un enjeu majeur, fondamental pour conserver un tissu rural dense, et dès maintenant il faut se demander comment aider à la transmission des exploitations, à l'installation de jeunes.

Le second volet important sur lequel il convient également de s'interroger concerne la valeur ajoutée à développer dans les exploitations existantes : filière bio, transformation de produits, projets collectifs existants ou à créer autour de la production locale. L'agriculture est porteuse d'emploi, celui de l'agriculteur en premier lieu mais aussi ceux de salariés qualifiés, dont le recrutement s'avère être parfois difficile au regard de certaines compétences recherchées.





un soutien spécifique et adapté pour l'agriculture de demain

Alanda Salan Markettan Markettan Langa

## Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)



#### Des politiques publiques à s'approprier sur le territoire

Magali Pecquery, directrice régionale adjointe de la DRAAF des Hauts-de-France

Magali Pecquery présente plus largement les actions de la DRAAF en y associant les DDPP\*, et met en avant 5 enjeux fondamentaux :

- La compétitivité économique sanitaire environnementale régionale,
- La diversité des productions et des modes de commercialisation y compris dans l'alimentaire,
- La résilience et l'autonomie des exploitations agricoles,
- La capacité d'adaptation et la diversité des filières
- Le développement de l'innovation sur le territoire.

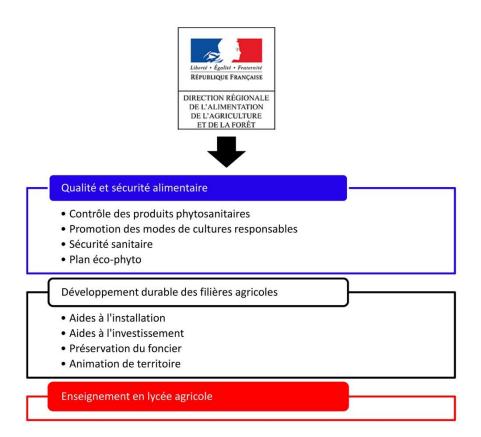
Pour répondre à ces enjeux, le Ministère de l'agriculture mène trois grandes politiques en partenariat avec la DDPP, la DDT\* et l'Agence de l'eau :

- 1 Une politique de développement durable des filières agricoles, alimentaires, forestières et des territoires ruraux : la PAC\* intervient comme premier pilier, le soutien économique, dans l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs, l'aide aux investissements, les mesures agroenvironnementales et bio, le soutien et le suivi des entreprises agroalimentaires, la préservation du foncier avec la SAFER\*, les autorisations d'exploiter. Cette politique n'apporte pas que du financement, elle comporte aussi un volet « animations de territoires et contrôles ».
- 2 Une politique pour la qualité et la sécurité de l'alimentation qui prend en compte la santé animale, végétale et humaine : elle se traduit par la prévention des risques inhérents aux cultures, le contrôle des produits phytosanitaires, la promotion des modes de production respectueux de la santé et de l'environnement, mais aussi par la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, le contrôle des importations des pays tiers et la qualité de l'alimentation et de l'offre alimentaire. La DRAAF peut décliner en région le Plan National pour l'Alimentation en appui aux structures et territoires qui portent des projets en ce sens.
- 3 L'enseignement en lycée agricole : une politique de formation tournée vers des enjeux d'avenir pour la production agricole du futur, le développement de l'agroécologie, l'aménagement du territoire, l'alimentation, les services à la personne et l'animation des territoires ruraux.

La DRAAF contribue au maintien de la race bovine locale, « la bleue du Nord », en partenariat avec l'exploitation du lycée agricole du Quesnoy, à la diversification avec « le pavé bleu », fromage transfrontalier France/Belgique, et elle soutient la vente directe en circuits-courts.

Le plan Ecophyto 2 vise à accompagner 30 000 fermes dans la réduction des produits, sachant que 1 600 agriculteurs sont susceptibles d'être concernés dans la région Hauts-de-France. Une dynamique collective se met en place au travers de groupes locaux d'agriculteurs pour aider au développement de l'agro-écologie, une quinzaine de GIEE a déjà été répertoriée en région.

« La DRAAF a très envie de se rapprocher des territoires, à eux de se saisir des cartes de la DRAAF qui les intéressent dans les politiques publiques ! »



## Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais



#### Des missions ouvertes et une expertise au service du monde rural

Jean-Bernard Bayard, président de la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais

La Chambre d'Agriculture est un établissement public à caractère administratif qui fonctionne avec plusieurs collèges dont un collège d'élus exploitants agricoles et propriétaires mais également un collège de salariés agricoles et un collège de membres ressources des services agricoles (banque, coop, assurance, MSA, Groupama, etc...). Siègent aussi un représentant de l'association des maires et un représentant du secteur de la forêt, avec des ouvertures possibles aux secteurs de la pêche, du cheval, des entreprises agricoles...

La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 reprend et précise les missions de la Chambre d'Agriculture, en soulignant la nécessité de contribuer à l'emploi, à la performance environnementale, sociale, au développement local et à l'accompagnement des territoires.

La Chambre d'agriculture exerce par ailleurs une fonction de représentation : elle est l'interlocutrice officielle des pouvoirs publics et des collectivités (PLU, SCOT, foncier pour des grands chantiers comme le canal Seine-Nord...).

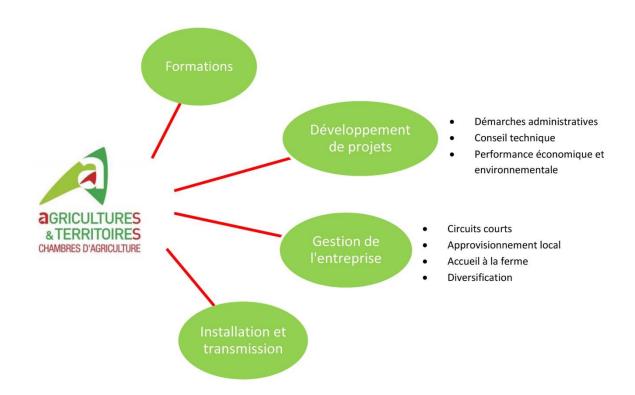
Pour assurer l'ensemble de ces missions, la Chambre d'agriculture dispose d'un effectif de 200 collaborateurs :

- Représenter les intérêts du monde agricole et nouer des partenariats avec les collectivités,
- Former, informer, conseiller: seule ou avec d'autres acteurs dans tout type d'établissement et de formation,
- Accompagner les projets collectifs,
- Contribuer à la performance économique, sociale et environnementale,
- Anticiper les mutations avec la recherche sur l'évolution du monde agricole et, en périphérie, en collectant des références et en les diffusant auprès de la profession,
- Assurer les missions du service public : transmission, installation, CFE, apprentissage.

« Notre atout est dans la diversité des missions qui vont du développement à l'insertion de l'agriculture sur les territoires ; il est aussi dans la grande transversalité de nos services avec une expertise indépendante. Nous sommes structurés en départements ».

Dans le Nord-Pas-de-Calais, l'agriculture est plurielle dans ses modes de production, de commercialisation mais le destinataire final est toujours le consommateur. L'exploitation agricole de demain fonctionnera suivant différents schémas.

« Il faut toujours penser que la ruralité n'est pas la propriété du secteur agricole mais aussi qu'elle ne peut s'exprimer sans l'agriculture. Ensemble, il faut oser l'avenir pour faire vivre nos territoires ! »



## Région Hauts-de-France



#### Travailler collectivement, valoriser le local et sa qualité

Marie-Sophie Lesne, vice-présidente du Conseil Régional des Hauts-de-France en charge de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Agriculture et agroalimentaire sont étroitement liés. Le monde agricole vit un moment de transition : la France a choisi de rester compétitive au niveau européen bien qu'il n'y ait plus d'outil de régulation, elle continue de vouloir exporter et d'être présente sur les marchés internationaux. Dans beaucoup de filières, la production française est mise à mal et la production agricole devient une variable d'ajustement pour les échanges commerciaux internationaux. Les produits agricoles français présentent pourtant une meilleure traçabilité que ceux d'Amérique du Sud.

Il paraît nécessaire de s'interroger sur le bien-fondé d'une politique agricole volontairement axée sur l'export sachant que la France exporte encore 40% de lait.

Dans le respect du choix du mode d'agriculture, il convient de rechercher quelles sont les filières qui doivent se recentrer pour demeurer exportatrices ou se recentrer sur un marché plus local. En effet, deux exploitations identiques n'afficheront pas la même rentabilité, par conséquent il ne peut y avoir de règle générale.

Il est nécessaire de communiquer sur les exemples d'expériences réussies pour donner matière à réfléchir et valoriser une autre vision de l'exploitation : un exemple de diversification réussie avec la transformation du produit laitier apportant une valeur ajoutée au produit ; un audit réalisé au sein d'une exploitation, avec l'ensemble des partenaires (banque, conseil de gestion...) ayant permis de modifier la stratégie de développement de l'exploitation en crise.

« Nous avons des leçons à en tirer et, malgré les difficultés, nous avons des exploitations agiles, capables de s'adapter et de devenir rentables ».

La Région développe sa politique et son action autour de plusieurs axes :

- La qualité: l'agriculture française s'avère être la plus vertueuse du monde mais n'en tire pas bénéfice. Il faut veiller à développer des productions à forte valeur ajoutée, suivant l'exemple de l'exportation vers la Chine de la crème de lait plutôt que du lait.
- L'innovation : innover le plus rapidement possible pour favoriser la compétitivité des exploitations, utiliser des outils simples comme la valorisation de l'herbe, son utilisation, sa gestion vers une autonomie protéique en élevage.

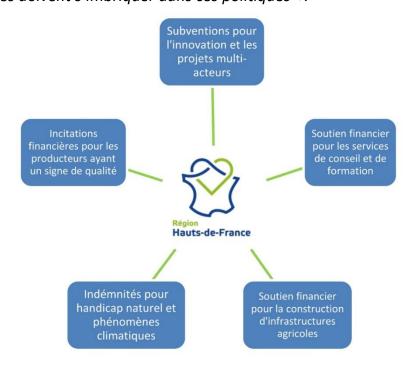
- La technicité de ces cultures est partagée et les formations sont actualisées pour les agriculteurs dans des groupes locaux en incluant les nouvelles technologies.
- La production locale et le bio : le Département (collèges) et la Région (lycées) réunis achètent pour plus de 50 millions d'euros par an de denrées aux producteurs locaux, soit en marché passé de gré à gré soit en marché public avec commande groupée, au-delà de 25 000 euros. La Région a choisi de travailler en collectif pour l'approvisionnement en viande, avec un travail de sourcing auprès des producteurs locaux afin d'établir un cahier des charges, conforme au droit de la concurrence et qui ne peut s'adresser qu'à eux. Ainsi, la Région a fait passer de 3% à 35% le pourcentage d'achat de production locale en viande dans le dernier marché triennal et de 43% à 77% la viande d'origine française.

« La production locale est un gisement de valeur ajoutée qui nous tend les bras et nous allons élargir notre action ».

Les organisations de producteurs peuvent être une réponse au risque de dissémination des acteurs de ces filières. Il serait bénéfique de les développer.

Dans le domaine du lait, il existe en Région Hauts-de-France, la Fédération des associations de producteurs : le regroupement permet d'entreprendre une stratégie commune de négociation des prix et de valorisation de la qualité du lait. Le lait Hauts-de-France est déjà un lait HQE bas carbone. Le lait est vendu à des industriels et des transformateurs à un prix mondial, il faut le valoriser.

« Les territoires doivent s'imbriquer dans ces politiques ».



Plus d'infos sur : www.hautsdefrance.fr

## Département du Nord



## Des aides ouvertes pour accompagner les expérimentations

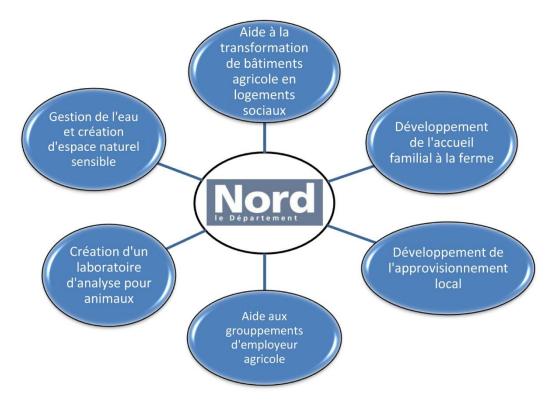
Patrick Valois, vice-président du Conseil Départemental du Nord en charge de la ruralité

Le Département ne possède en matière agricole qu'une seule compétence obligatoire, celle de l'aménagement foncier et propose un accompagnement et un financement lors des remembrements.

Le département du Nord a mis en place un certain nombre d'actions volontaristes :

- Un laboratoire départemental d'analyse pour animaux, entrant et sortant, mutualisé avec la Somme et le Pas-de-Calais. Le département du Nord intervient également en soutien avec le groupement de défense sanitaire régional.
- Le développement de l'approvisionnement local dans les cantines : 115 collèges impliqués à ce jour contre 18 en 2015, notamment via un site internet de la Chambre d'Agriculture qui donne à voir des portraits d'éleveurs, de producteurs et de transformateurs. Les enfants deviennent ainsi les éducateurs de leurs parents en matière d'alimentation de qualité.
- Une aide à l'habitat rural récemment mise en place : 10 000 euros par exemple pour transformer un bâtiment agricole en logement social (limité à 3) à condition qu'il contribue à une « redensification » du centre d'un village. C'est un acte de solidarité.
- Une aide à l'insertion par le soutien à un groupement d'employeurs agricoles tourné vers l'insertion et la qualification (GEIQ\*) qui offre une formation en alternance à des bénéficiaires du RSA.
- Le développement de l'accueil familial à la ferme comme alternative à la maison de retraite, une action soutenue par la Chambre d'Agriculture qui s'assure de la compatibilité de cette diversification sur l'exploitation avec l'activité agricole. L'action menée est souvent transversale entre rural et agricole.
- L'expérimentation de la méthanisation sur la commune de Frasnoy : les issues de fauche sont récupérées le long des routes départementales pour être transformées en gaz.
- La création d'espaces naturels sensibles : des terrains sont mis à disposition de porteurs de projet en agriculture biologique pour leur permettre de démarrer leur activité, en respectant un cahier des charges bien précis. Le département possède 200 Ha et souhaite que ces parcelles soient utiles.

« Je suis très optimiste sur l'avenir agricole qui innovera et s'adaptera avec l'apport des jeunes générations ».



## Agence de l'Eau Artois Picardie



## Un soutien financier et logistique à l'agro-écologie

Loïg Meteron, direction des interventions, service expertise, ressource en eau et agriculture à l'Agence de l'Eau

L'Agence de l'eau est un établissement public chargé de la préservation de l'eau et des milieux aquatiques. Elle met en place un certain nombre d'actions visant à favoriser l'agro-écologie :

- L'accompagnement foncier des mesures qui contribuent à l'agro-écologie dans les PPDR\* : bio, agroforesterie...
- Le financement d'expérimentations pour développer le machinisme agricole et la réduction des intrants (robot désherbeur).
- Le financement pour l'étude de nouveaux systèmes agricoles en rupture comme Phytless, programme qui réduit de 70% l'utilisation de produits phytosanitaires.
- L'accompagnement de collectifs d'agriculteurs formels ou informels.

D'autres formes d'interventions existent parallèlement aux aides directes, généralement financées sur la base du « temps passé » par un technicien de l'agence :

- L'animation, l'accompagnement individuel ou collectif des agriculteurs, le diagnostic d'exploitation, la mise en place de réunion...
- L'expérimentation et la location de matériel.
- La conception d'outils de communication par thématique.

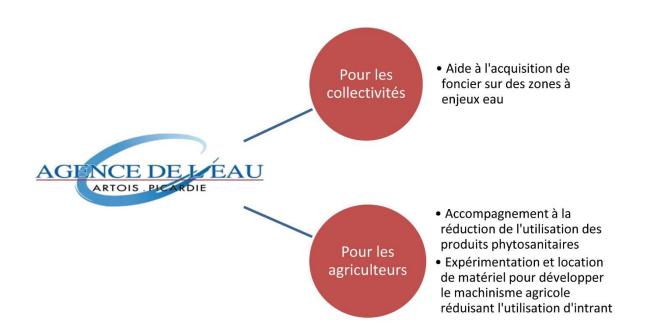
Selon les projets et les thématiques, le taux d'aide varie en général entre 50 et 70% du montant du projet.

L'Agence peut aussi financer les collectivités pour la mise en place d'animations vers les agriculteurs portant sur des objectifs précis :

- La protection de la ressource eau
- Le développement bio (ex. CAD)
- Des collectifs d'agriculteurs GIEE qui souhaiteraient réduire l'utilisation de produits phytosanitaires

Dans tous les cas, l'objectif recherché est d'améliorer la performance environnementale et socio-économique des exploitations sur un secteur qui présente des enjeux sur l'eau potable.

« Nous souhaitons à partir de 2019 travailler plus sous forme d'un accompagnement renforcé des systèmes d'exploitation dans le monde agricole ».



## Parc Naturel Régional de l'Avesnois (PNRA)



#### Un soutien fort pour un développement agricole local inscrit dans la biodiversité

Benoît Wascat, vice-président du Syndicat Mixte PNRA

Le PNRA s'inscrit dans une dynamique autour du monde agricole, s'appuyant sur la recherche de la plus-value autour de la production laitière, de la transformation du lait et des autres productions agricoles issues des systèmes herbagers.

Le Parc compte 1 000 exploitations d'une superficie moyenne de 74 Ha, dont 89% possèdent un troupeau bovin, pour les ¾ orienté vers la production laitière.

Depuis 1998, l'Avesnois est classé Parc Naturel Régional pour préserver un espace écologique unique. En 2010, les quatre EPCI, le Département et la Région ont signé une charte qui a pour objectif de veiller à la préservation de la biodiversité et des ressources en eau, avec le maintien d'une agriculture viable adaptée à la spécificité du territoire, sachant que l'herbe occupe 44% de la surface agricole utile.

L'objectif de la Charte du Parc fixé pour 2022 est de parvenir à 60% de surface herbée, de maintenir les vergers haute tige et 5% de linéaire bocager, et 2 000 ha de zones humides, tout en réduisant les déchets azotés et phytosanitaires dans les masses d'eau. Le rôle des agriculteurs dans la réussite du projet est important. Le syndicat mixte doit accompagner les agricultures dans leur évolution en valorisant les pratiques agricoles respectueuses de la qualité de l'eau, de la biodiversité et des paysages.

Le Parc est fortement impliqué dans l'application de la politique agricole commune à l'échelle européenne : il a notamment défini un programme agro-environnemental et climatique (MAEC\*), accepté par la Région et financé par du FEADER\*, pour permettre aux agriculteurs de développer de nouvelles pratiques. Il s'agit de contractualiser avec les agriculteurs pour la gestion du couvert herbacé permanent, le maintien et l'entretien des haies, l'entretien ou la restauration des mares et la diminution des produits phytosanitaires. En contrepartie, les agriculteurs peuvent bénéficier d'aides pour leur pratique. Cette protection du bocage permet également aux collectivités territoriales de classer du linéaire bocager, 818 km à ce jour, au travers des PLU ou PLUI.

L'entretien et l'exploitation de la haie bocagère est une activité économique dans la production de bois déchiqueté. C'est dans ce sens que le Parc, accompagné par l'ADEME, encourage le développement des chaufferies à bois déchiqueté, permettant de préserver le linéaire bocager et d'assurer un complément de revenus. Le souhait serait de s'ouvrir aux territoires voisins qui présentent les mêmes enjeux. La haie

constitue une rupture entre l'activité agricole et les milieux naturels : elle intervient dans la faune, la flore, la qualité du paysage et celle de l'eau.

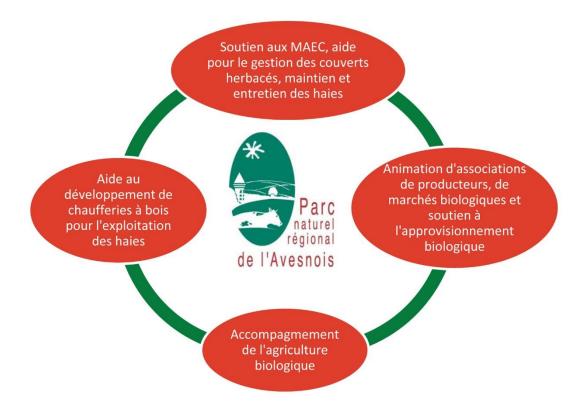
Le Parc est chef de file dans le cadre d'un appel à projets de l'Agence de l'Eau qui vise à préserver la ressource en eau et les zones humides. Ce dernier coordonne différentes actions menées par un réseau de partenaires et accompagne aussi les projets en agriculture bio, assurant le suivi administratif des dossiers. Les résultats sont encourageants, l'Avesnois compte actuellement 150 agriculteurs en bio soit 8,9% de la surface agricole. Fort de ces résultats obtenus grâce à un accompagnement technique et pérenne, le Syndicat mixte va s'investir dans la mise en place d'un nouveau plan bio récemment signé à Saint-Omer entre la Région, les cinq départements, l'Etat et les Agences de l'Eau.

Créer des dynamiques, les favoriser, passe par une action collective. Le PNRA joue un rôle d'animateur et de facilitateur en direction des organisations professionnelles en recherche de savoir-faire pour créer de la plus-value en matière d'animation des associations de producteurs ou de marchés locaux bio, du réseau des « Boutiques de l'Avesnois » ou auprès des restaurateurs.

Les communes et le Département cherchent à développer l'approvisionnement en bio dans la restauration collective. La démarche se trouve confrontée à un certain nombre de difficultés : volume à fournir, cahier des charges, logistique, coût de production, changement de pratiques... Pour accompagner ces initiatives, le Parc a organisé en 2016 un forum avec les partenaires de l'approvisionnement et les intendants, un autre rendez-vous est programmé pour mai 2018. Par ailleurs, il accompagne les collectivités qui le souhaitent dans l'introduction de produits locaux et bio.

Toutes ces actions sont organisées de manière concertée et, pour renforcer ce partenariat, le Parc a décidé d'animer un comité de pilotage autour des circuits de proximité. Une vingtaine d'acteurs, publics et privés, est concernée. Cette dynamique récente pourrait aboutir à un Projet d'Alimentation Territoriale.

« Rien ne se fait sans une mise en réseau des acteurs, il ne faut pas opposer les systèmes car la diversité des agriculteurs fait la richesse du territoire : il faut s'appuyer sur les valeurs identitaires pour créer de la plus-value. Il est important de chercher à rendre les agriculteurs autonomes en énergie et alimentation. L'accompagnement porté par le Parc associe le développement économique agricole et la préservation de l'environnement ».







Des projets innovants, des attentes vers les partenaires, et un travail collectif nécessaire, gage d'avenir pour les agriculteurs

## Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD)



## L'intercommunalité, un outil transversal idéal pour le développement agricole

Jean-Luc Hallé, vice-président de la CAD, en charge de la ruralité

Le territoire, à 84% urbain, compte 180 agriculteurs sur une population de 155 000 habitants établie sur une superficie de 12 000 Ha. Depuis une dizaine d'années, la CAD a développé une politique agricole et alimentaire forte.

La CAD a repris la compétence agriculture pour en faire un élément essentiel du développement local et pour mieux vivre avec le monde agricole, appréhendé comme partenaire incontournable du territoire.

Le contrat CAAP'Agglo s'avère être l'élément central de l'action de la CAD qui lui a permis de bénéficier en 2013 de l'accompagnement de la Région, d'aides et d'ingénierie pour développer ses actions.

Une volonté politique forte est indispensable au départ de l'action pour réussir, un désir de travailler ensemble dans un esprit de transversalité des compétences.

La diversité des enjeux locaux demande une concertation territoriale avec tous les acteurs locaux pour un même projet, elle doit être évolutive et permanente : c'est la clé de la réussite et la CAD compte aujourd'hui une centaine de partenaires.

Les actions que mène la CAD sont variées :

- Elle a engagé un travail sur les circuits-courts, au départ avec l'appui d'un bureau d'études. L'Intercommunalité a cherché une identité visuelle, organisé des marchés de producteurs, créé le Marché couvert d'Arleux avec la construction d'une Halle polyvalente et travaillé sur la promotion de la production locale.
- Elle a financé à 100% la mise en place d'une signalétique et l'édition de guides pour valoriser les producteurs qui font de la vente directe, et les restaurateurs, traiteurs, boulangers qui font le choix de privilégier les produits locaux.
- L'opération « Fermes ouvertes » permet la rencontre entre producteurs et consommateurs : en 2017, 20 agriculteurs ont participé à cette action et attiré 3 000 visiteurs sur leurs exploitations pour permettre aux hôtes de découvrir le métier.

La CAD agit également pour valoriser la qualité des produits : elle soutient le groupe d'agriculteurs en IGP Ail d'Arleux, et est aussi impliquée dans un programme de

recherche appliquée qui vise à réduire les intrants et auquel 26 agriculteurs volontaires sont associés.

Au travers du projet « Biocad », la CAD cherche à développer l'agriculture bio. 15 actions sont entreprises pour aider à la conversion en bio et à favoriser l'accès de ces productions aux consommateurs. Parmi ces actions :

- La CAD a aménagé une zone test de production bio sur une surface de 15 ha pour permettre aux agriculteurs de s'essayer à ce mode de culture et favoriser la conversion au sein de leur exploitation.
- La CAD a introduit le bio dans la restauration collective et déjà 5000 repas bio par jour sont servis.
- Un GEIQ 3A\* a été créé qui regroupe 9 exploitants en bio mais aussi en conventionnel et 20 salariés. Des formations qualifiantes ont été mises en place dans les lycées agricoles.
- Des réunions d'information pour sensibiliser au Bio ont été organisées.

En quatre ans, l'action a permis de passer de 50 ha à 200 et de 6 producteurs à 14. L'objectif fixé pour 2020 est de 600 ha et 15% de la production en « bio ».

En 2017, la CAD est le seul territoire à avoir été labellisé par le ministère de l'Agriculture pour le Programme National Alimentaire. Quatre exigences ambitieuses ont été posées : justice sociale, lutte contre le gaspillage, éducation alimentaire de la jeunesse et ancrage territorial ».

« Pour réussir, il faut une volonté politique, des moyens humains et financiers, des partenaires et tous les réseaux existants pour échanger et s'enrichir ».

## Agence Biowallonie



#### Un travail collectif, trouver le marché pour produire bio

Carl Vandewynckel, animateur de l'agence Biowallonie en Belgique

Ancien agriculteur à Chimay pendant 30 ans, Carl Vandewynckel encadre aujourd'hui la filière bio au niveau ministériel.

L'agriculture dans la région de Chimay connait depuis quelques temps une inversion marquée, passant de la prairie traditionnelle à la terre cultivable. A la demande de son ministère, Carl s'est attaché à construire un projet autour de la production céréalière bio permettant une certaine rentabilité pour un marché en pleine expansion, la farine alimentaire. Cette filière connaît une forte demande en Belgique et le prix en bio à la tonne est de 420€ en panifiable pour 280€ en ordinaire.

Grâce à un appel à projets de la région Wallonne, il fut question de réunir des agriculteurs désireux de travailler ensemble. Cette démarche s'est avérée difficile mais nécessaire. Une coopérative bio a alors pu être créée avec 18 agriculteurs céréaliers bio sur le secteur de Chimay, la Coopérative de la Botte.

Cette coopérative a pour objectif de développer et soutenir le marché des céréales bio régionales, ainsi que d'autres cultures comme le maïs, le quinoa ou le chanvre.

Se sont alors posées des questions pratiques et techniques telles que le triage, le séchage et le stockage, avec la nécessité de construire un entrepôt agricole suffisamment grand. Les contraintes rencontrées pour ériger un bâtiment adapté étaient lourdes et incompatibles notamment dans la prise en compte de l'accès à de gros camions, nécessitant une hauteur de manœuvre conséquente. Le besoin d'aides administratives s'est alors révélé nécessaire pour avancer, faire évoluer les pratiques et permettre la construction du bâtiment. « Ce soutien administratif est indispensable dans tout projet » et le collectif a pu l'obtenir par le biais d'une réserve financière prévue dans le budget du projet.

Les 4 objectifs de la Coopérative de la Botte sont maintenant de :

- Permettre aux producteurs céréaliers de la région de la Botte de venir sécher, trier et stocker leurs céréales pour ensuite les vendre de manière groupée en alimentation humaine et animale;
- Développer des ateliers de transformation pour céréales, ainsi que pour d'autres filières bio ;
- Mettre à disposition des bâtiments pour développer l'entrepreneuriat bio local;

• Proposer aux consommateurs un lieu d'achats rassemblant l'offre bio régionale.

« Nous avons aussi voulu faire connaître le projet par un repas bio local qui a démontré un intérêt certain des consommateurs. Nous avons déjà des contrats de farine panifiable ; le projet peut être finalisé ».

Ultérieurement ce projet pourra s'étendre localement : il y a, par exemple, un groupement bio porcin de salaison sur le zoning de Chimay qui aura besoin d'aliments bio pour les cochons ; le produit pourra être adapté.

## **Paysans du Grand Hainaut**



#### Se rassembler pour mieux vendre

Sophie Elias, membre du Collectif « Paysans du Grand Hainaut »

Sophie Elias est agricultrice à Forest-en-Cambrésis, en GAEC depuis 2009 avec, en projet, un atelier de transformation.

En 2016, elle a intégré le collectif « Paysans du Grand Hainaut », regroupement de 10 producteurs de l'Avesnois, du Cambrésis et du Hainaut, qui souhaitent s'organiser en vue de répondre à la demande de la restauration hors domicile (RHD) : écoles, collèges, lycées et restaurants. Aujourd'hui, la plateforme logistique, lieu de stockage de l'ensemble des produits, est implantée au lycée agricole de Le Quesnoy.

L'acheteur passe commande via le site internet Approlocal. Celle-ci est validée par un producteur. Le retrait de la commande peut se faire directement sur le site du lycée mais aussi dans le cadre de tournées existantes assurées par le lycée ou directement par les agriculteurs. Pour être viable, le coût logistique de livraison ne doit pas dépasser 20% du chiffre d'affaires.

Les capacités de livraison, déjà mutualisées, doivent être optimisées et parallèlement une démarche commerciale doit être engagée pour rechercher des débouchés supplémentaires.

L'association bénéficie de l'appui d'une chargée d'études pour améliorer et optimiser le fonctionnement de la plateforme. Le développement de ce projet collectif soulève néanmoins des problèmes de conciliation entre le temps de travail sur les exploitations agricoles et le temps dédié au projet.

La démarche est toutefois soutenue par de nombreux partenaires : l'ADARTH, la Chambre d'Agriculture, la BGE\* sur le volet étude économique, la DRAAF, le Parc Naturel de l'Avesnois, la Région, le lycée agricole de Le Quesnoy...

« Nous sommes dans un contexte favorable avec une forte demande en produits locaux, un soutien politique, un chiffre d'affaires qui se développe. Il nous faut décrocher de nouveaux marchés avec l'aide d'un agent commercial, et notamment des contrats qui permettent d'anticiper au niveau de la production maraîchère et de la main d'œuvre : nous devons gérer un équilibre entre la production et les commandes ».

## *Plus d'infos via* l'ADARTH

#### Drive fermier dans l'Aisne



## Innover, utiliser les nouvelles technologies pour aller vers le consommateur

Véronique Painchart, membre du Drive Fermier de l'Aisne à Laon

Agricultrice installée à Rainsars sur 75 ha, Véronique Painchart exploite une ferme de production laitière et transforme sur place une partie de la production. Elle commercialise sa production sur différents secteurs, sur la ferme et en vente directe. Par ailleurs, l'exploitation est équipée d'une chaudière à bois déchiqueté pour la production d'eau chaude et le chauffage des locaux de transformation.

L'installation de leur fils en 2011 oblige à augmenter la transformation pour dégager un revenu supplémentaire.

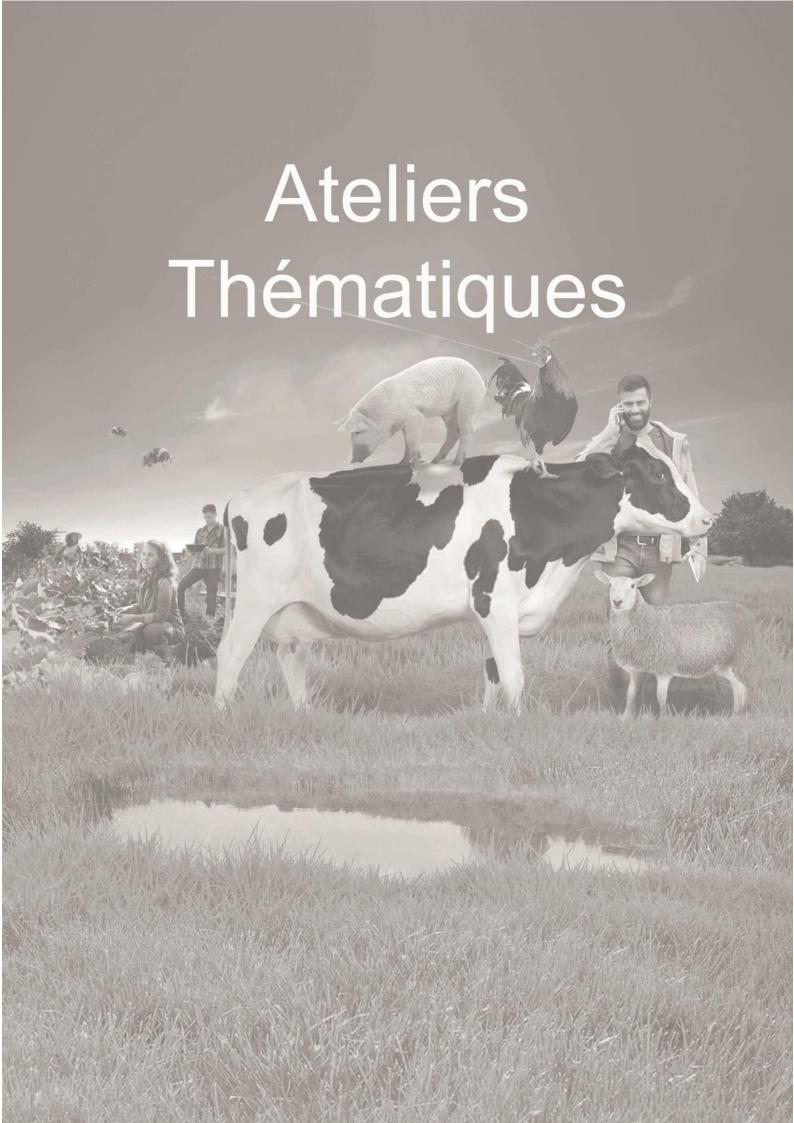
Lors de ses participations sur le marché de Laon (Aisne), Véronique Painchart avait été sollicitée à plusieurs reprises pour vendre ses produits laitiers en dehors du marché. Mais seule, l'opération n'était pas rentable, il fallait proposer à la vente d'autres produits.

Deux années ont été nécessaires pour fédérer les producteurs afin que le projet de Drive Fermier voit le jour à Laon. L'activité démarre en mai 2017 réunissant seize productions : miel, viande, charcuterie, produits laitiers, boissons, confitures, légumes... Pour la partie « commercialisation », le Drive fermier utilise un logiciel adossé à l'outil « Bienvenue à la ferme » de la Chambre d'agriculture. Les consommateurs peuvent passer commande sur le site internet du mercredi au mardi minuit avec un paiement effectué à la commande. Le mercredi matin, chaque producteur récupère les commandes sur le site, les valide et les prépare pour le vendredi 11 h. Deux agriculteurs se déplacent à tour de rôle au local à Laon le vendredi pour remettre les commandes aux clients. Ce dernier se présente entre 12 h 30 et 18 h, muni de son numéro de commande. Chaque semaine, sur le site, un focus est fait sur un agriculteur et sa production.

Un premier bilan effectué auprès des utilisateurs fait ressortir que les clients sont des personnes relativement jeunes et que le recours au Drive leur simplifie l'acte d'achat. De même, la fréquence des commandes est régulière voire hebdomadaire. La plupart des utilisateurs se disent « satisfaits » des prix et des produits. Un tiers des acheteurs est laonnois, les autres proviennent des environs ou se rendent à Laon pour des raisons professionnelles.

Pour les producteurs, l'absence de montant minimum fixé pour le panier, le déplacement parfois à perte au vu de la charge importante ainsi que le loyer du local de distribution sont quelques inconvénients, comblés par des avantages structurels.

« Nous ne perdons aucun produit car on prépare à la demande et le paiement à la commande est très positif pour nous. Aussi, nous bénéficions d'un accompagnement très important de la part de la Chambre d'agriculture ».			
Plus d'infos sur : www.drive-fermier.fr/02			



#### ATELIER n°1

## « Diversification des productions et des exploitations»

La diversification des productions pose la question du rôle et de l'impact de l'exploitation agricole sur le territoire. D'autre part, le métier d'exploitant agricole est en perpétuel évolution ce qui engendre une réorganisation des structures afin de répondre aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

#### **Définitions**:

**Diversification**: Selon l'article L-311-1 du Code rural\*, sont également réputées agricoles « les activités exercées par un exploitant agricole qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation ».

#### **Etats des lieux :**

Le territoire reconnait l'importance du paysage et l'attachement de ses habitants et ses exploitants pour le bocage, véritable patrimoine à entretenir.

Une exploitation agricole est une entreprise créatrice d'emploi et de lien social sur son territoire. Elle contribue à l'économie locale et représente une identité et des valeurs. Les métiers de l'agriculture sont souvent perçus comme vecteur de transmission de savoir-faire intergénérationnel et porteurs d'une image pour les générations futures.

#### Problématiques identifiées :

La mono-activité d'une ferme peut être dangereuse pour sa stabilité économique, notamment en cas de crise, comme la crise du lait par exemple.

La diversification, peu importe sa forme, permet d'apporter de la valeur ajoutée locale, un revenu complémentaire, de la plus-value et une certaine forme de rentabilité.

Les démarches de diversification attirent d'autres financeurs et de nouveaux acteurs dans le paysage de l'exploitant agricole, mais avant de diversifier, l'optimisation de l'existant semble incontournable.

## Préconisations / pistes d'actions ou de projets :

Différentes formes de diversification existent, elles peuvent se développer de façon individuelle ou collective en fonction du projet. En voici quelques exemples :

- la transformation de produits
- le développement d'une activité touristique
- la valorisation des haies pour la production de bois déchiqueté
- la production d'énergie par la méthanisation, la géothermie ou le photovoltaïque
- la création de magasins collectifs pour supprimer les intermédiaires de la vente...

Toutes les pistes de diversification n'ont pas été évoquées lors de cet atelier mais la liste peut être exhaustive en fonction de la configuration des fermes et des aspirations des exploitants.

#### Quels sont les acteurs qui interviennent sur ces questions ?

Les institutions publiques, comme la Chambre d'Agriculture, le Département, la Région ou encore l'ADARTH, peuvent intervenir sur ces questions en montrant à voir des expériences concluantes sur d'autres territoires.

Sur la question alimentaire, les habitants, les collectivités et les grandes surfaces sont directement concernés par leurs choix.

La mise en réseau d'exploitations pourrait permettre de faire émerger des besoins de mutualisation et de solidarité, et faciliterait l'aboutissement de projets.

La question du financement de ces projets doit être rendue lisible. Au-delà des financements publics provenant de la Région, du Département ou de l'ADEME, les banques et les nouveaux modes de financement tel que le crowdfunding\* peuvent être mis en lumière.

Structures d'accompagnement	Financements
Chambre d'Agriculture – service	Investissement : FEADER – Région HDF
diversification	
Bio Hauts-de-France – groupement des	Formations : VIVEA*
agriculteurs bio	
AVENIR 5962*	

## **Quelles actions la CCSA pourrait-elle entreprendre?**

La CCSA pourrait créer les conditions de rencontre et d'échanges en local pour réunir les exploitants agricoles sur la question de la diversification, en invitant les structures compétentes en la matière.

#### **Références:**

www.chambres-agriculture.fr/exploitation-agricole/developper-des-projets www.europe-en-nordpasdecalais.eu www.avenir5962.org

#### ATELIER n°2

## « Développement des filières et projets collectifs »

Les circuits longs constituent la grande majorité des exploitations agricoles actuelles sur le territoire. Des expérimentations et des innovations montrent qu'il est possible de développer de nouveaux modèles. Par ailleurs, le circuit court bénéficie d'un regain de popularité et est de plus en plus encouragé, ce qui amène à réfléchir aux avantages et aux inconvénients de ces deux circuits. De plus, on observe une augmentation des projets collectifs entre agriculteurs, ce qui montre une capacité de mutualisation croissante dans le monde rural.

#### **Définitions:**

**Filière agricole**: L'activité agricole peut être, pour certaines productions ou pour certains pays, très organisée. Dans ce cas, elle correspond à une succession d'actions menées par différents acteurs pour produire, transformer, vendre et consommer un produit agricole. Ainsi, on peut distinguer 2 secteurs: un secteur « amont » réunissant toutes les activités de production et un secteur « aval » réunissant celles liées à la transformation puis à la distribution d'un produit agricole.

Circuit-court / circuit de proximité: les mots « local » et « circuit court » désignent deux notions différentes et non synonymes. Le terme « local » porte sur l'origine. Il indique que le produit a été produit dans une aire géographique proche (en général maximum 150 km). A l'inverse, le terme « circuit court » porte sur la chaine de distribution et sur le nombre d'intermédiaires qu'elle comporte: un circuit court compte donc au maximum un intermédiaire, peu importe son origine géographique. S'il n'y en a aucun, on peut même parler de « direct producteur ». Quand un produit est à la fois d'origine locale et issu d'un circuit court, on parle en général de « circuit de proximité » (proximité géographique et proximité avec le producteur).

**Projet collectif :** Un projet collectif est un projet initié et porté par un groupe d'individus. Par sa forme, un projet collectif combine intérêts particuliers et collectifs à travers une démarche, un mode de portage collaboratif et participatif.

#### **Etats des lieux:**

Si la filière longue permet la maitrise de la chaine et la diversité des productions, elle ne permet pas la maitrise du prix et coupe le producteur du consommateur, provoquant une certaine opacité et pouvant amener au gaspillage alimentaire. Néanmoins, elle reste indispensable.

La filière courte crée la proximité entre producteur et consommateur, la confiance et du lien social ; elle induit bien fréquemment de la plus-value, une identification de la provenance, et une diversité de production moins standardisée, par contre elle sous-entend pour l'exploitant une multiplicité des tâches.

#### Problématiques identifiées :

Pour l'ensemble des participants, l'important est la qualité du produit : il faudrait travailler cette notion, la définir comme un label, une certification qui affirme la sécurité du produit frais, la valeur du produit, la qualité de la terre...

## Préconisations / pistes d'actions ou de projets :

Lors des ateliers, plusieurs pistes de projets collectifs possibles, s'adressant tant aux filières longues qu'aux filières courtes, ont émergé autour de :

- la production d'énergie de proximité : méthanisation, chaufferie ;
- la mutualisation de locaux, d'ateliers de transformation alimentaire et d'ingénierie ;
- la mutualisation pour une commercialisation en créant éventuellement un magasin des producteurs ;
- un atelier de découpe, une légumerie ;
- la création et l'utilisation d'outils de communication communs pour la vente, le tourisme ;
- une cuisine centrale pour la restauration collective avec une idée de plateforme logistique.

L'approvisionnement local est ressorti prioritaire, suivi de près par la mutualisation des moyens de commercialisation et de la création d'un atelier de transformation alimentaire mutualisé.

Le souhait est également de rendre visible l'agriculture au sein d'un même lieu sur le territoire où l'exploitant trouverait l'ensemble des interlocuteurs et les réponses à ses questions. Une maison des agriculteurs pourrait-être une solution. Elle permettrait de regrouper de la vente, de la production, de l'expérimentation, de la formation ou encore du conseil au sein d'un même lieu, comme un guichet unique. Cela peut être un élément facilitateur pour mettre en réseau des compétences et des expériences, indispensable pour le développement de l'agriculture du territoire.

#### Quels sont les acteurs qui interviennent sur ces questions ?

Des questions ont surgi pour avancer concrètement : quelle serait la première étape pour un projet collectif ? Fédérer les acteurs autour d'un événement est une proposition. Les compétences sont là, il faut se lancer!

Pour monter un projet collectif, il faut se connaître et faire confiance en l'autre pour partager des objectifs communs.

Ne pas oublier la règle des **3 C** : Confiance, Communication et Contrat.

Accompagnement	Financements
Aide à l'émergence de projet : ADARTH –	Aides directes : Région HDF - FEADER
CIVAM*	
Structuration du projet / étude	Aides indirectes : Département du Nord
économique : Chambre d'Agriculture – BGE	
Filières : A PRO BIO* - PNRA	

## **Quelles actions la CCSA pourrait-elle entreprendre ?**

En lien avec sa compétence « développement économique », la CCSA peut jouer un rôle d'accompagnateur en réunissant les exploitants agricoles sensibles et intéressés par les pistes de projets évoqués.

Elle peut organiser des rencontres thématiques par projet et réunir les structures et partenaires experts en ces domaines pour engager la démarche.

## **Références:**

agriculture.gouv.fr/les-interprofessions www.lacooperationagricole.coop herbeavesnois.wordpress.com/ladarth-2 www.civam.org

#### ATELIER n°3

## « Transmissions, installations et perspectives »

En 2018, il existe 76 exploitations agricoles sur le territoire de la Communauté de Communes Sud-Avesnois, qui engendrent un total de 237 emplois agricoles directs. Cependant, la moyenne d'âge des exploitants agricoles est proche des 50 ans, et le métier d'exploitant agricole est en constante évolution. Il s'intègre maintenant dans un tissu économique, social et environnemental complexe: les démarches d'installation et de transmission peuvent être difficiles; pour autant les souhaits d'installation sont des enjeux pour l'avenir.

## **Définitions:**

**Transmission – installation :** « Le soutien à l'installation des agriculteurs vise à assurer le renouvellement des générations, enjeu pour le maintien d'agricultures performantes et durables, créatrice d'emplois et de valeur ajoutée dans les territoires. La politique en faveur de l'installation en agriculture tend à assurer le renouvellement des générations d'agriculteurs au profit de porteurs de projet qualifiés, ayant une bonne maîtrise agricole. Elle contribue également à maintenir une population rurale sur tout le territoire et soutient financièrement les candidats à l'installation ».

#### **Etats des lieux:**

L'agriculture est perçue comme plurielle, en cohérence avec son environnement, utilisant les nouvelles technologies, viable avec le maintien des exploitations existantes qui doivent être pérennisées.

La notion de respect est transversale : respect du consommateur, du produit, du paysage et de l'environnement. Une crainte ressort néanmoins par rapport aux nouveaux produits phytosanitaires qui arrivent sur le marché pour compenser la suppression d'autres.

## <u>Problématiques identifiées</u>:

De nombreux freins ressortent autour de la transmission et de l'installation, notamment :

- l'aspect financier : le prix d'une ferme, du foncier, les subventions, les difficultés d'accès aux prêts bancaires... ;
- la méconnaissance des administrations intervenant dans ces démarches ;
- la distance pour se rendre dans les administrations. Quand il faut se rendre à Lille, passé un certain âge, c'est un problème ;
- la viabilité économique est aussi une question préalable incontournable et soulève la question de la diversification ;
- le changement climatique qui demande et demandera une adaptation à l'agriculture demain.

#### <u>Préconisations / pistes d'actions ou de projets :</u>

Dans les pistes d'actions, le souhait d'un répertoire spécifique sur le rôle de chacune des structures liées à la transmission et l'installation agricole a été évoqué, s'appuyant sur le Point Info Installation de la Chambre d'Agriculture.

## Quels sont les acteurs qui interviennent sur ces questions ?

Les structures d'accompagnement et de financement publiques et privées doivent être rendues lisibles pour tous. Des simplifications sont à étudier pour faciliter transmission et installation.

Les structures de formation et d'éducation en agriculture doivent être mobilisées sur ces questions.

L'accès à tous aux outils numériques doit faire l'objet d'une veille par l'ensemble des acteurs de l'agriculture afin de favoriser l'accès à l'information.

Le consommateur est un acteur clé : il faut l'informer, l'éclairer, le sensibiliser.

Il a été suggéré de proposer un accompagnement à l'agriculteur à partir de 50 ans pour l'aider à préparer sa transmission et sa retraite.

Accompagnement	Financements
Point Accueil Installation Transmission:	Aides directes publiques : Etat – FEADER –
Chambre d'Agriculture	Région HDF
Accompagnement spécifique : CEDAPAS*	Aides privées : banques - crowfounding
Foncier : SAFER – Terre de Liens*	

#### Quelles actions la CCSA pourrait-elle entreprendre?

La CCSA est installée au Pôle Intercommunal de Développement Économique de Fourmies réunissant l'ensemble des acteurs de la création d'entreprise. A ce jour, le monde agricole n'est pas représenté dans la structure. La CCSA peut accueillir les partenaires de l'accompagnement agricole dans un de ses bureaux mutualisés afin de faciliter l'accès aux structures pour les porteurs de projets ou exploitants agricoles du territoire.

## Références:

www.deveniragriculteur-npdc.fr

www.cedapas-npdc.org

draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/NPDC-Parcours-a-l-installation

#### ATELIER n°4

#### « Rôle des consommateurs et des institutions »

Les institutions cherchent à faire vivre leur territoire et se penchent davantage sur la question agricole et alimentaire, permettant à la fois de maintenir l'attractivité économique et paysagère du territoire, mais aussi de soutenir l'emploi et la santé publique. D'un autre côté, les producteurs sont soumis aux aléas climatiques, aux réglementations de plus en plus importantes mais aussi à la conjoncture économique locale, régionale, nationale ou encore mondiale. Les scandales sanitaires et alimentaires à répétition, le bien-être animal et la santé posent question aux consommateurs, entraînant des attentes fortes auprès des producteurs.

#### **Etat des lieux:**

Les institutions cherchent à faire vivre leur territoire et se penchent davantage sur la question agricole et alimentaire. Les objectifs recherchés sont de maintenir l'attractivité économique et paysagère du territoire en prenant en compte l'emploi et la question de la santé publique. De l'autre côté, les producteurs sont soumis aux aléas climatiques, aux réglementations de plus en plus importantes mais aussi à la conjoncture économique locale, régionale, nationale ou encore mondiale. Les scandales sanitaires et alimentaires à répétition, le bien-être animal et la santé posent question au consommateur, le rendant de facto plus exigeant.

<u>Problématiques</u> <u>identifiées</u>	Préconisation pistes d'actions	Acteurs intervenant sur ces questions
Les médias vus par les participants :  → Manipulation  → Mensonge  → Capacité à retourner une opinion collective	<ul> <li>→ Temps ou droit de parole pour une égalité de traitement.</li> <li>→ Utiliser les nouvelles technologies pour diffuser des vidéos de producteurs afin de diffuser de vraies informations.</li> </ul>	Chacun peut s'approprier à son niveau la promotion de l'agriculture :  - Page Facebook pour les agriculteurs  - Site internet pour les institutions  - Salons pour l'office du tourisme  - Adhésion à une Amap* ou un groupement d'achats pour le consommateur

Impacts négatifs sur le comportement :   → Faire pour l'alimentaire comme pour les livres :	→ L'Etat par le vote d'une loi ; Les parlementaires, par une proposition de texte ; Le consommateur, par son action	
→ Influence les pratiques de consommations	fixer par la loi un prix unique	de lobbying  → Le PNRA par son action et sa communication auprès du grand public et des

- → Contribue à une homogénéisation des pratiques
- Crée des besoins et des envies (surtout pour les enfants)
- → Faire une campagne anti-malbouffe comme celle anti-tabac
- → Education au goût et au juste prix
- agriculteurs ; sa dynamique de coopération avec les structures locales.
- → L'Éducation Nationale qui peut sensibiliser les plus jeunes ; La commune dans ses actions jeunesses ou les centres sociaux
- Travailler avec des associations comme Les Sens du Goût; De la transparence sur les prix par les supermarchés

## Impact sur la vision et la représentation de l'agriculture et de l'alimentation :

- → Favorise les clivages
- → Mène à la confusion
- → Sentiment de peur
- → Manque de transparence

- → Crée un lien avec le producteur
- → Portes ouvertes à la ferme
- → Participation à des marchés
- → Labellisation des productions : qualité et territoire
- → Utiliser la commande publique comme levier
- → Nouveau modèle économique type SCOP (Société Coopérative et Participative)

- → La CCSA pourrait multiplier les diffusions de portrait d'agriculteurs
- → Les opérations de la Chambre d'Agriculture à faire connaitre
- → Mettre en place des animations à la ferme avec l'Office de Tourisme en accueillant des publics différents, exemple des marchés nocturnes
- → Labellisation et SCOP : la CCSA peut soutenir les porteurs de projets

## **Quelles actions la CCSA pourrait-elle entreprendre ?**

La CCSA met régulièrement en lumière les producteurs de son territoire via ses outils de communication. Elle diffuse également les supports et outils du PNRA. En revanche, elle pourrait développer une campagne de valorisation et de promotion de l'ensemble de ses agricultures en s'appuyant sur la qualité de celles-ci. Récemment, la CCSA a candidaté avec le PNRA en tant que chef de file à l'appel à manifestation d'intérêt du CERDD\* et bénéficiera d'un accompagnement collectif sur la thématique des "Transitions Alimentaires en Hauts-de-France" dans l'objectif de construire un Projet Alimentaire Territorial avec l'ensemble des EPCI de la Sambre-Avesnois.

## Références:

www.qualimentaire.fr agriculture.gouv.fr/thematique-generale/alimentation

# Clôture de la journée ruralité

## L'enjeu de l'Agriculture dans les territoires

Anne-Laure Cattelot, députée LREM de la 12<sup>e</sup> circonscription du Nord

Anne-Laure Cattelot salue l'intérêt de la journée, la diversité des participants autour de la question agricole et précise que le sujet « Agriculture et alimentation » dans lequel elle a été impliquée, la passionne.

La diversification, l'environnement bocager sont des valeurs ajoutées et permettent de ne pas mettre tous les œufs dans le même panier. Le modèle agricole d'avant-guerre intégrait l'ensemble de ses composantes. Aujourd'hui, l'exploitant agricole s'interroge sur la rentabilité de son activité et la conciliation avec le bien-vivre au travail. Dans un premier temps, le circuit-court est apparu avec, pour enjeu, la maîtrise de toute la chaîne de la production à la vente. Ce modèle récent repense le modèle global de l'activité et peut, par ailleurs, constituer un revenu complémentaire.

Quel accompagnement autour de l'exploitant ? L'agriculteur ne sait pas toujours vers qui se tourner et la répartition des rôles des acteurs reste parfois floue. Historiquement, le syndicalisme demeure très fort et apporte aux adhérents un grand nombre d'informations ainsi que des conseils en matière d'orientation des exploitants. Il a parfois pris la place du service public qui apparaît plutôt comme le censeur, le régulateur et non l'accompagnant.

Un nouvel accompagnement reste donc à imaginer, l'idée du guichet unique exprimée au cours des ateliers pourrait en être un aspect.

Le Nord agricole n'est pas encore très avancé en matière de production et de diversification énergétique mais progresse dans les secteurs du solaire et de la méthanisation. Ainsi, l'expérience de méthanisation menée à Frasnoy adossée à une ferme laitière permet de chauffer une serre pour la culture de la spiruline. Un exemple de diversification très positive qui fait de l'activité secondaire la principale source de revenu pour l'exploitant.

Le potentiel touristique est aussi à valoriser notamment en développant l'accueil chez les agriculteurs : « il y a encore de belles cartes à jouer en matière de tourisme, l'expérience « Bienvenue à la ferme » menée par la Chambre d'agriculture est très peu utilisée ».

Beaucoup de questions se posent autour de la législation. Est-elle facilitatrice pour ces nouvelles activités ? Le statut d'exploitant agricole est relativement sectorisé quant au statut d'un entrepreneur.

Pour les produits transformés, l'agriculteur se trouve confronté à une galaxie d'acteurs et s'interroge pour savoir vers lequel se tourner pour parler de son projet ?

L'investissement est parfois compliqué lorsque la trésorerie est insuffisante et la relation avec le banquier tendue : quel rôle doivent alors jouer les pouvoirs publics ? La Caisse des dépôts et consignations, qui soutient les collectivités, pourrait-elle être une source de trésorerie ?

Il est important de ne pas opposer circuits courts et circuits longs : la filière longue

nécessite aujourd'hui une négociation pour relever les seuils de vente à perte - un projet de loi est présenté en ce sens à l'Assemblée nationale en mai 2018 — les groupements de producteurs doivent être partie prenante dans la négociation. Il faut également réfléchir à la question de la formation. Est-elle suffisante et complémentaire ? Au-delà du cœur de métier, ne doit-elle pas s'adapter à toute cette nouvelle agriculture émergente avec un aspect commercial, comptable, commercial... ? Les acteurs concernés semblent prêts à faire évoluer les formations. Sur le terrain, il est nécessaire de travailler en synergie, de partager les techniques et le matériel ; trop peu d'agriculteurs se réunissent en coopérative pour la vente ou en

est aujourd'hui encore de 7.

La pyramide des âges est là. Elle met l'accent sur la question de la transmission, liée fortement au foncier agricole. Pourquoi ne pas envisager l'idée d'un foncier agricole à l'instar du fonds de commerce ? Réfléchir à de nouvelles règles en matière de retraite agricole, le régime actuel poussant les agriculteurs à travailler tard... L'objectif est de mieux accompagner les agriculteurs pour parvenir à un renouvellement de la

profession et non à un agrandissement des exploitations existantes.

CUMA\* pour le matériel. Concernant les coopératives, une réforme de la loi est peutêtre nécessaire pour aligner le nombre d'associés sur celui des CUMA, soit 4, alors qu'il

Le consommateur, placé en bout de la chaîne alimentaire, touché par un certain nombre de scandales, attend des éléments d'information clairs, simples et précis, sur la nutrition et la traçabilité sur laquelle l'Etat doit intervenir. Les collectivités locales doivent œuvrer dans le domaine de l'éducation citoyenne en direction des enfants notamment, expliquer au consommateur « le juste prix » du produit agricole qu'il consomme. Il s'agit de rétablir une réelle éducation civique autour des questions : qu'est-ce que se nourrir, bien manger mais aussi la valeur du travail, les notions de salaire et de budget ?

Il convient de prendre en compte la place des acteurs intermédiaires comme les transformateurs, les artisans ou les restaurateurs qui apportent aussi de la valeur ajoutée au territoire et faire qu'ils achètent en conscience les produits à un prix correct pour le producteur. Cette activité crée de l'emploi localement.

Se rassembler, réfléchir à la création d'un label, à la mise en place d'actions dans le domaine du tourisme et lever les frontières géographiques sont des orientations sur lesquelles les acteurs doivent être attentifs.

« L'Avesnois agricole, bassin de vie, est dans sa globalité un terrain de jeu cohérent et je serai là pour vous apporter mon soutien dans vos travaux ».

## Lexique et sigles

ADARTH: Association de Développement Agricole et Rural en Thiérache Hainaut

**ADEME :** Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie **AMAP :** Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

A PRO BIO : accompagne le développement de la filière bio régionale en tant que Pôle de Ressources, de Promotion et de Développement.

AVENIR 5962: Association pour la Valorisation Économique des Nouvelles Initiatives Rurales

**BGE**: Boutique Gestion Espace ; organisme indépendant qui aide toute personne souhaitant créer ou reprendre une entreprise

**CAD**: Communauté d'Agglomération du Douaisis **CCSA**: Communauté de Communes Sud Avesnois

CEDAPAS : Centre d'Etudes pour le Développement d'une Agriculture Plus Autonome et Solidaire

**CERDD**: Centre Ressource du Développement Durable

**CIVAM**: Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

**Code Rural :** le code rural et de la pêche maritime est un code juridique qui appartient à l'ensemble des codes spécialisés français.

**Crowdfunding:** Le financement participatif, ou crowdfunding est un mécanisme qui permet de collecter les apports financiers - généralement des petits montants -d'un grand nombre de particuliers au moyen d'une plateforme sur internet - en vue de financer un projet.

**CUMA**: Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

**DDPP**: Direction Départementale de la Protection de la Population

**DDT**: Direction Départementale des Territoires

**DRAAF**: Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt

**EPCI**: Établissement Public de Coopération Intercommunale **FEADER**: Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

GAEC: Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

GIEE ou GI2E: Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental

GIEQ3A: Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification Agricole et Agro-Alimentaire

**HQE**: Haute Qualité Environnementale **IGP**: Indication Géographique Protégée

MSA : Mutualité Sociale Agricole

**NPDC**: Nord Pas de Calais

PAC: Politique Agricole Commune

**PAIT:** Point Accueil Installation Transmission

**PDRR :** Programme de Développement Rural Régional

PIDE : Pôle Intercommunal de Développement Économique

**PNA :** Programme National pour l'Alimentation **PNRA :** Parc Naturel Régional de l'Avesnois

PLU: Plan Local d'Urbanisme

PLUI: Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

RSA: Revenu de Solidarité Active

SAFER: Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural

**SDUS :** Schéma Directeur des Usages et Services

**SCOT** : Schéma de Cohérence Territoriale

**Sourcing :** repèrer des fournisseurs actuels et potentiels pour vérifier la conformité de chaque fournisseur en accord avec les besoins de l'entreprise

**Terre de Liens :** structure dont la vocation est de préserver les terres agricoles, faciliter l'accès au foncier et développer l'agriculture biologique et paysanne par l'action citoyenne

VIVEA: Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant

